

CANADIAN  
**NURSES**  
ASSOCIATION



ASSOCIATION DES  
**INFIRMIÈRES ET**  
**INFIRMIERS** DU CANADA

# Présentation au Comité permanent de la Chambre des communes sur la santé

## Préparation et réponse à la grippe H1N1

**Rachel Bard**  
**Directrice générale**  
**Association des infirmière et infirmiers du Canada**

**5 octobre 2009 à 16 h 30**  
(5 minutes)

Le discours prononcé fait foi.

FINAL



Bonjour, mon nom est Rachel Bard, et je suis directrice générale de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, qui représente les infirmières et infirmiers autorisés d'un bout à l'autre du pays. Je vous remercie de me donner l'occasion de présenter les solutions infirmières qui permettront que la pandémie de grippe H1N1 soit gérée avec succès.

Notre analyse de la mise en œuvre du plan de lutte contre la pandémie jusqu'à maintenant révèle plusieurs améliorations depuis la dernière crise en santé publique, c'est-à-dire le SRAS, mais aussi plusieurs domaines qui nécessitent une intervention.

Permettez-moi de commencer par les forces.

Premièrement, nous félicitons la ministre de la Santé Leona Aglukkaq et l'administrateur en chef de la santé publique d'avoir communiqué régulièrement avec la population et les professionnels de la santé. L'AIIC est reconnaissante des possibilités de communication avec des fonctionnaires de l'Agence de la santé publique, et les membres de la profession infirmière du Canada apprécient les efforts de la ministre à nouer des liens avec eux.

Deuxièmement, des consultations d'une assez grande ampleur ont eu lieu avec les professionnels de la santé. On a consulté l'AIIC et d'autres groupes nationaux au sujet d'un certain nombre d'initiatives stratégiques de l'ASPC, notamment les lignes directrices sur les priorités en matière de vaccination et la création d'une formation en ligne à l'intention des professionnels de la santé.

Troisièmement, nous appuyons l'approche factuelle de l'ASPC à l'égard de la pandémie, qui utilise des données et de l'information de partout dans le monde pour renseigner sur la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pandémie.

Ce qui ne signifie pas qu'il n'y a pas place pour de l'amélioration. La coordination représente un défi, surtout en ce qui concerne les communications. Les infirmières et infirmiers autorisés du Canada nous disent recevoir de l'information de nombreuses sources, qui ne leur racontent pas toujours la même chose. Ils reçoivent de l'information de l'ASPC, de leur gouvernement provincial ou territorial, de leur unité locale de santé publique, de leur employeur, des médias, et je pourrais continuer. Nous reconnaissons les responsabilités des divers gouvernements et des autres interlocuteurs, mais nous devons trouver une façon de coordonner et de rationaliser nos communications. Nous demandons instamment au gouvernement fédéral diriger cet effort en assurant l'uniformité et la rapidité des messages, des politiques et de la mise en œuvre. Sans cela, nous allons embrouiller les professionnels de la santé et le public, et miner la confiance envers nos gouvernements et notre système de santé publique.

Les professionnels de la santé sont submergés de renseignements. Depuis le tout début de cette pandémie, l'AIIC a demandé au gouvernement fédéral de produire pour les professionnels de la santé des lignes directrices rédigées en langage clair et simple et présentées dans des formats faciles à lire et faciles d'accès. Comme les professionnels de la santé travaillent dans des conditions parfois difficiles, il importe que chacun puisse rapidement trouver de l'information définitive qui porte sur des faits essentiels. Celle-ci doit donc être diffusée à la fois sur papier et sous forme électronique pour rejoindre les infirmières et infirmiers et les autres professionnels de la santé dans tous les coins du pays.

Notre deuxième préoccupation a trait à la protection de la santé des infirmières et infirmiers pendant cette pandémie. Des infirmières et infirmiers nous disent que certains employeurs n'ont pas offert de vérifier l'ajustement des masques N95 ou qu'il n'y a pas de masques. Imaginez ce qui arrivera au système de santé si le plus grand groupe de professionnels de la santé, c'est-à-dire les infirmières et infirmiers, tombe malade et ne peut se présenter au travail. Nous avons besoin de votre aide pour que les infirmières du Canada soient protégées.

Troisièmement, le dossier de santé électronique est une composante essentielle du suivi en temps réel et de la communication de l'information relative aux patients pendant les situations d'urgence en santé publique. Il est essentiel de continuer à investir en cybersanté; par conséquent, nous demandons instamment au gouvernement fédéral de débloquer les 500 millions de dollars annoncés dans le budget fédéral pour permettre à Inforoute de poursuivre la mise en œuvre du dossier de santé électronique.

Enfin, nous sommes d'avis que la pandémie actuelle fait ressortir à quel point il est nécessaire de procéder à de meilleures recherches pour observer et évaluer l'affectation des ressources infirmières. Les leçons apprises seront au cœur de nos interventions cette fois-ci et amélioreront notre capacité de préparation aux situations d'urgence, et tous les Canadiens en bénéficieront dans l'avenir.

Les infirmières et infirmiers autorisés du Canada et l'AIIC sont prêts et disposés à s'engager avec les gouvernements pour minimiser les effets de cette pandémie. Les infirmières et infirmiers autorisés ont les connaissances pratiques et théoriques nécessaires pour jouer de nombreux rôles essentiels. En fait, les membres provinciaux et territoriaux de l'AIIC ont collaboré avec leur gouvernement pour accélérer l'autorisation des infirmières et infirmiers ayant récemment pris leur retraite afin de les voir participer activement à la lutte contre cette crise.

Les infirmières et infirmiers autorisés du Canada sont vos partenaires au cours de cette pandémie.

Merci